

CERAPS - Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CERAPS - Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales. 2009, Université Lille 2 - Droit et santé. hceres-02032763

HAL Id: hceres-02032763

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032763

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre d'études et de recherches administratives politiques et sociales (CERAPS), UMR 8026 de l'Université de Droit et Santé de Lille 2

Mars 2009

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche

Centre d'études et de recherches administratives politiques et sociales (CERAPS), UMR 8026

de l'Université de Droit et Santé de Lille 2

Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Mars 2009

Rapport d'évaluation

L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Centre d'études et de recherches administratives, politiques ets sociales (CERAPS)

Label demandé : UMR

N° si renouvellement : 8026

Nom du directeur : M. Frédéric SAWICKI

Université ou école principale :

Université Droit et Santé Lille 2

Autres établissements et organismes de rattachement :

CNRS

IEP de Lille

Date(s) de la visite :

18 novembre 2008

Membres du comité d'évaluation

Présidente :

Mme Florence HAEGEL, Centre de recherches politiques de Sciences-po, CEVIPOF (Sciences-po, Paris)

Experts :

M. Jacques CAILLOSSE, Université Paris 2, IEP de Rennes

M . Pascal DELWIT, Faculté des sciences sociales et politiques, Université Libre de Bruxelles

M. Andy SMITH, Sciences-po, Bordeaux, SPIRITS

M. Yves SINTOMER, Université Paris 8, Centre Marc Bloch à Berlin.

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Mme Marine De LASSALLE, CNU

M. Gilles FAVAREL-GUARRIGUES, CoNRS

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Pierre MULLER

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. Pierre-Marie ROBERT, service de la recherche Lille 2

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :

M. Alain LAQUIEZE, Directeur scientifique adjoint du CNRS

Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

Enseignants- chercheurs : 31 (dont 10 professeurs)

Chercheurs CNRS : 5 (dont 1 directrice de recherche)

Doctorants : 42 doctorants inscrits au 1er octobre 2008

Techniciens et administratifs : 4 (dont une à mi-temps)

— Nombre de HDR, nombre de HDR encadrant des thèses : 14 HDR

thèses soutenues dans les 4 dernières années : 21

durée moyenne des thèses : 6ans

taux d'abandon : 30%.

Au 1er octobre 2008, sur les 42 doctorants inscrits, 32 bénédiciaent d'un financement (dont 7 CIFRE, 11 allocataires-moniteurs)

nombre de membres bénéficiant d'une PEDR : 1 PEDR

— nombre de publiants : 31

2 • Déroulement de l'évaluation

La visite du comité a eu lieu le mardi 18 novembre dans les locaux du CERAPS de 11h30 à 18h en présence de la plupart des membres du laboratoire et de nombreux doctorants. La matinée a été consacrée à l'audition du directeur et des membres du conseil d'unité. Après un exposé de présentation générale du directeur, l'ensemble des membres du conseil d'unité dont la nouvelle directrice adjointe, le directeur de l'IEP, les responsables de master, a participé à la discussion. Les points soulevés ont principalement porté sur la bidisciplinarité du laboratoire (les modalités de la collaboration scientifique entre politistes et juristes), son insertion dans l'environnement local (lien avec l'Université et l'IEP) et international, sa gouvernance, sa stratégie de publication. L'après-midi s'est divisée en une première partie dédiée à l'audition des équipes de recherche et une discussion autour de leur projet respectif et une seconde partie, menée à huis-clos, d'audition du personnel administratif (trois membres de l'équipe adminitrative étaient présents) puis des doctorants (plus d'une quinzaine de doctorants y ont participé). D'une manière générale, le déroulement de ces audtions a rendu manifeste l'implication collective des membres du laboratoire.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Le CERAPS, prenant la suite du CRAPS en 2002, a connu ces dernières années une forte dynamique que l'on peut principalement évaluer en prenant en compte trois dimensions : la composition de son équipe, son positionnement dans l'environnement local et national et son programme scientifique.

- La composition de l' équipe

Les effectifs du CERAPS n'ont globalement pas changé depuis quatre ans tant du point de vue du nombre de ses membres que de celui de ses doctorants. Le laboratoire demeure principalement composé d'enseignants-chercheurs (5 chercheurs CNRS). Il est également caractérisé par sa jeunesse puisque la moyenne d'âge est de 40 ans. Laboratoire formateur de doctorants, le CERAPS est également un laboratoire d'accueil de jeunes enseignants-chercheurs puisqu'il bénéficie de nouveaux effectifs par mutation, démontrant ainsi son attractivité, et par la mise en place d'une politique volontariste d'accueil d'ATER. Cette caractéristique très positive peut lui poser certains problèmes dans la mesure où il doit s'accommoder d'un certain « turn-over » de ses effectifs fragilisant parfois le développement sur le moyen terme de programmes de recherche ; dans la mesure également où l'encadrement des thèses ne se trouve pris en charge que par quelques uns. Enfin, il faut souligner que les doctorants financés, quoique nombreux, apparaissent particulièrement bien insérés dans le laboratoire du point de vue tant matériel (mise à disposition de bureaux, financement des missions) que scientifique (animation de séminaire par les doctorants, participation aux contrats ANR).

- Son positionnement dans l'environnement local et national

L'insertion ancienne du CERAPS dans l'environnement universitaire local et régional s'est récemment encore améliorée à la faveur de la mise en place du parcours LMD à l'université de Lille 2 (les enseignants chercheurs et chercheurs du laboratoire sont fortement investis dans l'animation des masters tant professionnels que de recherche) et du renforcement des liens avec l'IEP (6 enseignants-chercheurs de l'IEP sont membres de l'équipe et l'IEP contribue financièrement au budget du laboratoire). Cette insertion a pris également la forme du rattachement de chercheurs et doctorants de l'IREENAT, équipe lilloise de juristes spécialisés en droit des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Au niveau national, outre la présence de membres de l'équipe dans diverses instances disciplinaires, l'insertion peut se mesurer au fait que 8 contrats nationaux de recherche ont été exécutés ou engagés au sein du laboratoire dans la période concernée par l'évaluation. L'implication du CERAPS dans l'environnement national se mesure également par sa volonté de participer au débat public et sa revendication d'utilité sociale dont témoigne sa récente stratégie de publier des ouvrages de vulgarisation de très bonne qualité. La publication scientifique déjà globalement satisfaisante est toutefois inégalement répartie pami les chercheurs et enseignants-chercheurs et pourrait être diversifiée en amplifiant la visibilité des travaux du laboratoire dans les revues à comité de lecture en France et à l'étranger.

De fait, l'insertion internationale du laboratoire gagnerait à être développée. Même si le CERAPS organise depuis longtemps une école d'été de formation aux méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales soutenue par l'ECPR, sa visibilité européenne repose aujourd'hui encore largement sur l'activité individuelle de quelques chercheurs. La mise en place d'une stratégie volontaire d'internationalisation des chercheurs exigerait une augmentation des moyens (crédits pour la traduction, aides à la publication dans des revues internationales) et un renforcement de l'équipe administrative (cf.infra) ; elle supposerait également d'introduire encore plus systématiquement la dimension internationale dans la formation des doctorants (mise en place de cotutelles, accueil d'étudiants étrangers, incitations à participer aux réseaux européens, interventions d'enseignants-chercheurs étrangers dans le séminaire doctoral, etc.)

- Son progamme scientifique,

Du point de son programme scientifique, le dynamisme du CERAPS se manifeste par les transformations qu'il a récemment engagées. Rassemblant depuis son origine des politistes et des juristes, le CERAPS a choisi de renforcer cettte collaboration par l'accueil d'une équipe de juristes venus de l'IREENAT mais également par l'établissement d'équipes bidisciplinaires (deux equipes sur trois du nouveau projet incluent une dimension juridique en droit comparé, droit international et européen). Cette transformation se manifeste également par la multiplication récente des doctorants en droit public rattachés au laboratoire. Cette nouvelle configuration place le CERAPS en position de mettre en œuvre une réelle collaboration entre juristes et politistes dont on sait pourtant qu'elle n'est pas toujours aisée à réaliser.

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

La reconfiguration du laboratoire a pris la forme d'un resserrement de ses axes. Alors que le dernier projet quadrienal reposait sur la présence de six axes, le projet actuel n'en prévoit que trois. Ces axes revêtent une certaine autonomie puisqu'ils s'adossent en grande partie à des contrats ANR déjà obtenus ou en projet et qu'ils ont des responsables identifiés. Mais ils ne correspondent pas à des équipes cironscrites et étanches puisque la multi-appartenance est de mise.

Axe 1 : L'ordre politiqe européen et international : normes, acteurs, institutionnalisation

Cet axe rassemble des projets portant sur les organisations internationales et européennes et ménés dans une perspective comparable parce qu'ils privilégient l'analyse des acteurs impliqués. Plus précisément, il inclut des recherches sur la sociologie des hauts-fonctionnaires internationaux (diplomates, hauts-fonctionnaires onusiens), des acteurs européens (représentants des groupes d'intérêts et des nouveaux Etats membres de l'UE). A côté de cette entrée par la sociographie et la trajectoire des acteurs, la transformation des pratiques et des normes sera également au centre de nombreuses recherches sur la régulation des conflits armés le recours à la violence et la gestion politique du passé conflictuel ; mais également sur le développement du droit international et européen et l'hybridation juridique qu'il génère; sur les nouveaux insruments d'action publique internationale et européenne (rôle des agences d'évaluation et du *benchmarking* dans le domaine de la recherche ou de la lutte contre les discrimination par exemple). Cet axe de recherche pourra bénéficier du travail collectif déjà engagé dans l'enseignement de master « Politiques européenne et internationale » et profiter de l'existence d'un seminaire commun créé en 2001. Il ne faudrait cependant pas qu'il contribue à un enclavement des recherches européennes, les autres axes tendant dans leur réflexion à minorer la dimension européene des phénomènes étudiés.

Axe 2 : Les reconfigurations contemporaines de l'Etat de droit

Cet axe rassemble des recherches portant sur des problématiques différentes mais contribuant toutes à la compréhension de la reconfiguration de l'action de l'Etat vue du point de vue des politistes et des juristes. Dans la lignée des travaux historiquement menés au CERAPS, le premier volet concerne l'action publique et l'organisation territoriale locales. Un deusième volet s'intéresse aux savoirs juridiques et associe des travaux comparatifs en théorie du droit et des recherches sur la diffusion et la criculation des savoirs juridiques (enseignements et usages politiques du droit). Un troisième volet porte sur la part prise par les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les mutations administratives et sur les incidences en terme de liberté individuelle du développement de cette e-administration. Le quatrième volet inclut des projets portant à la fois sur l'externalisation de certaines formes de régulation étatique (en étudiant en particulier les agences d'évaluation) et sur l'évolution des pratiques des agents administratifs (en particulier dans l'encadrement des chômeurs et dans le domaine de la fiscalité). Le risque ici tient probablement à l'hétorégénéité des problématiques soulevées ; c'est pourquoi une attention particulière devra être portée à la mise en commun (éventuellement par la mise en place d'un séminaire) des rélexions et des enquêtes.

Axe 3 : La participation : vote, engagements et mobilisations collectives

Le dernier axe est le seul à ne pas inclure des juristes dans son équipe, il se présente comme l'axe « historique » du laboratoire constitué des recherches menées sur les organisations politiques et syndicales, les élections et plus largement les formes de participation collective. Cet axe s'appuie donc sur la poursuite de recherches déjà bien engagées (4 ANR structurent cet axe) mais introduit des inflexions significatives dans le traitement de ces objets canoniques. Trois inflexions méritent d'être soulignées : la première repose sur le souci de renouveler les méthodes et de constituer des bases de données permettant des analyses plus systématiques des phénomènes étudiés (constitution d'une base de données tant qualitative que quantitative sur les élections législatives depuis 1986, enquête sur les enseignants de la région Nord-Pas de Calais, enquête sur les journalistes, etc.). La seconde inflexion prend la forme d'un recentrement des recherches sur l'analyse de la politisation d'un certains nombre de groupes professionnels qui permettra à la fois de comprendre les logiques d'engagement et de non-engagement politiques de ces groupes. Enfin, se dessine une dernière inflexion visible dans l'intérêt que certains recherches accordent à la sociologie des idées considérée du point de vue de la production symbolique et de la formation idéologique.

5 • Analyse de la vie de l'unité

— En termes de management :

Autour d'un directeur qui entame son dernier mandat et d'une nouvelle directrice ajointe, le CERAPS a mis en place une équipe qui anime à la fois les projets scientifiques et assume des responsabilités dans l'enseignement. Le management du laboratoire repose principalement sur un renforcement des liens entretenus avec les équipes locales de juristes, une stratégie collective de financement par les projets ANR, une intégration réussie des doctorants. Il semble à la fois participatif, dynamique et efficace.

— En termes de ressources humaines :

En termes de ressources humaines, la faiblesse des effectifs de l'équipe administrative rend particulièrement méritoire la dynamique constatée. En outre, le développement des contrats gérés par le laboratoire, l'exigence d'internationalisation, l'investissement méthodologique valorisé dans les recherches en cours rendent encore plus urgent le renforcement de l'équipe administrative. Celle-ci est composée de trois salariés à plein temps (dont un se trouve proche de la retraite) et d'une salariée à mi-temps. Dès lors, le secrétaire de gestion doit prendre en charge un ensemble de tâches impressionant : budget, gestion des contrats, communication interne et externe (site web), maintenance informatique, etc. Les manques en matière de gestion informatique et de traitement des données apparaissent particulièrement forts.

— En termes de communication :

Cette rubrique ne suscite aucun commentaire spécifique.

6 • Conclusions

– Points forts :

- La dynamique collective du laboratoire
- Le renouvellement des problématiques autour de la collaboration entre juristes et politistes

- La capacité à obtenir des financements (ANR)
- L'insertion et la formation des doctorants
- L'intervention du laboratoire dans le débat public

– Points à améliorer :

- En termes de publication, les supports de publication gagneraient à être encore plus diversifiés et élargis.
- Le mouvement d'internationalisation globale des enseignants-chercheurs, des chercheurs et des doctorants pourrait être amplifié.
- Même si la situation n'incombe évidemment pas à l'équipe du CERAPS, le comité tient à souligner la nécessité de renforcer l'équipe administrative. En particulier, le laboratoire ne pourra atteindre les objectifs de développement qu'il s'est fixé sans pouvoir s'appuyer sur un personnel administratif plus nombreux (en particulier en matière d'informatique et de traitement des données).

– Recommandations :

- Le renforcement de l'internationalisation du laboratoire devrait se mettre en place spécifiquement au niveau de la formation des doctorants (ouverture aux travaux internationaux dans le séminaire doctoral, incitations à participer aux réseaux européens et internationaux, etc.)
- Tout en conservant les points forts existant en termes de publication, l'équipe devrait développer une politique plus systématique de publication dans les revues généralistes (en langue française ou étrangère) des disciplines couvertes par l'Unité.
- L'attention devra être portée à la mise en place d'une réelle collaboration entre juristes et politistes. S'agissant de l'axe 2 du projet scientifique, cette collaboration pourrait être facilitée par la mise en place d'un séminaire commun.
- S'agissant du projet scientifique, l'équipe devrait être attentive au fait que la dimension comparative européenne ne soit pas cantonnée à l'axe 1 du projet.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A	A	A	A	A

Université Lille 2
Droit et Santé

Lille, le vendredi 27 mars 2009

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des unités de recherche.
Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES)
20, rue Vivienne
75002 PARIS

N/Réf. : CS/PMR/SD/09/03/13
V/Réf. : EVAL-0593560Z-S2100012120

Objet : Observations sur le Rapport d'évaluation de l'Unité de recherche : Centre d'études et de recherches administratives politiques et sociales (CERAPS) dirigée par le Professeur Frédéric SAWICKI

Monsieur le Directeur,

Je m'associe aux remerciements formulés par l'ensemble de la direction du Laboratoire pour la qualité du rapport fourni à la suite de l'expertise de cette unité de recherche.

Au titre de l'établissement, le Vice-Président du CS et moi-même n'avons aucune remarque particulière à formuler en complément de celles exprimées par le directeur dont vous trouverez copie ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleures salutations.

Pr. Christian SERGHERAERT

Université Lille 2 Droit et Santé *- 42, rue Paul Duez - 59000 Lille - France*
Tél. *: +33 (0)3 20 96 43 43 -* ***Fax*** *: +33 (0)3 20 88 24 32 -* ***Courriel*** *: administration@univ-lille2.fr*
Site Internet *: www.univ-lille2.fr*

Centre d'Études et de Recherches Politiques, Administratives et Sociales
Lille Center for Politics and Administration

Ceraps
UMR 8026

www.cnrs.fr

Le rapport de l'AERES rend bien compte de l'atmosphère dans laquelle s'est déroulée la visite du comité et des principaux points forts du laboratoire.

Le rapport comporte toutefois une ambiguïté quant à l'évaluation du nombre de chercheurs et enseignants-chercheurs publiants qu'il convient de souligner en préalable et au mode de calcul utilisé qui apparaît comme injuste pour l'unité. Ce calcul se fonde en effet à la fois sur les membres actuels du laboratoire (2005-2008) (3 non publiants) et sur les membres qui se sont engagés à rejoindre l'unité à partir de 2010 (2 non publiants). Sur les trois personnes classées comme non publiantes membres actuels du laboratoire, l'un l'est du fait de ses responsabilités comme directeur de l'Ecole doctorale et va partir en retraite au 1.01.2010, une autre est responsable depuis deux ans d'un projet ANR qui va faire l'objet de publications prochaines et une troisième, chercheuse au CNRS, va publier très prochainement les résultats d'une longue enquête sur le Conseil d'Etat. Parmi les deux enseignants-chercheurs classés comme non publiants rejoignant le laboratoire, l'un dirige une EA, plusieurs thèses et trois projets de recherche collectifs financés par l'ANR, le second est un jeune maître de conférences qui rejoint précisément le CERAPS pour trouver un cadre propice à une activité de recherche soutenue. Dans tous les cas, le critère de non publication masque donc le fait qu'il s'agit de personnes très impliquées dans des activités de recherche ou d'animation de la recherche.

Les recommandations concernant la nécessité d'amplifier l'internationalisation, notamment des doctorants sont bienvenues. Elles rejoignent d'ailleurs les efforts d'ores et déjà mis en œuvre et que nous entendons poursuivre. Le laboratoire a conscience que l'internationalisation engagée et renforcée ces dernières années pourrait être encore accrue. En particulier, nous allons chercher à mieux intégrer la visite de professeurs étrangers ou leur présence à l'IEP de Lille, qui mène une politique active en ce domaine, pour les inviter à donner systématiquement un séminaire au laboratoire et permettre ainsi aux doctorants et aux membres du CERAPS d'échanger avec eux.

Notons toutefois que nous accueillons déjà souvent des enseignants-chercheurs dans le cadre de projets de recherche ou de coopération scientifique (japonais, canadiens, italiens ou étatsuniens notamment) mais pour des périodes de moins de six mois et qui donc n'apparaissent pas dans notre rapport. Ces derniers animent des séminaires ponctuels à côté du séminaire doctoral du laboratoire. Nous tenons à préciser que les doctorants du laboratoire sont encouragés à participer aux conférences et surtout aux joint sessions de l'ECPR qui constitue une très bonne expérience pour s'exposer aux autres traditions de recherche européennes et recevoir des commentaires sur son travail de thèse. A cette fin, le laboratoire peut compter sur l'aide de l'Ecole doctorale n°74 et sur le programme doctoral européen co-géré par les différentes écoles doctorales du PRES Lille-Nord de France. En outre, un certain nombre de nos doctorants font du droit ou de la

UNIVERSITE LILLE 2
Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales
1, Place Déliot - BP 629 - F - 59024 Lille Cedex
Tél : 33 (0)3 20 90 74 51 - Fax : 33 (0)3 20 90 77 00
http://ceraps.univ-lille2.fr/
ceraps@univ-lille2.fr

C.E.R.A.P.S. CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES ADMINISTRATIVES, POLITIQUES ET SOCIALES

politique comparé et effectuent des séjours à l'étranger, en Allemagne et au Royaume-Uni notamment. Par ailleurs, le laboratoire encourage les doctorants à séjourner à l'étranger après leur thèse. Deux d'entre eux ont été postdoctorants à Montreal, une en Irlande, une en Belgique. Le laboratoire est également impliqué dans la signature d'accords qui permettent aux étudiants mais aussi aux enseignants de séjourner à l'étranger, notamment avec l'université du Kent à Canterbury et avec l'université de Constanza en Roumanie. L'internationalisation du laboratoire se fait aussi par la constitution de réseaux de recherche comme le projet OLA (Observatory of Local Authorities) piloté par Stéphane Guérard et Michèle Breuillard qui coordonne des équipes dans les 27 Etats membres de l'Union. Le 24 juin prochain le réseau organisera à Lille un colloque sur le système local hongrois. Entre 2006 et 2009, le laboratoire a mis également en place un partenariat avec l'Université du Chili à Santiago dans le cadre d'un programme ECOS qui a impliqué deux enseignants-chercheurs du laboratoire, une doctorante, un étudiant en master recherche et une post-doctorante, recrutée depuis au CNRS. Ce partenariat débouchera l'an prochain sur une première thèse en co-tutelle. L'an prochain, la coopération mise en place avec des juristes japonais qui s'est traduite par un séjour de trois semaines d'un collègue de l'université de Tokyo en février 2009 se concrétisera par l'organisation d'un colloque franco-japonais à Lille sur la science du droit constitutionnel (épistémologie, interdisciplinarité, ouverture internationale, réformes du cadre universitaire) qui associera une dizaine de collègues japonais. Nous avons également intégré des chercheurs étrangers (canadiens, états-uniens et latino-américains) dans deux projets financés par l'ANR. Nous avons enfin choisi de favoriser également les publications en anglais pour favoriser l'insertion de nos chercheurs dans l'espace scientifique internationale et le conseil de laboratoire encourage et examine les demandes de traduction ou correction d'articles, en anglais notamment, mais aussi en espagnol et en allemand.

Concernant la politique de publication, le rapport souligne la nécessité de diversifier et d'élargir « encore plus » les supports de publication. Il convient ici de rappeler, si l'on s'en tient à une simple énumération quantitative, qu'au cours du contrat passé, les chercheurs du CERAPS ont publié, **25 ouvrages individuels**, **132 articles dans des revues scientifiques à comité de lecture**, dirigé ou co-dirigé **44 ouvrages collectifs ou numéros spéciaux de revue** et fourni **192 contributions à des ouvrages collectifs**. Les supports de publication sont donc bel et bien déjà très diversifiés et permettent de toucher à la fois un public expert et les publics intéressés directement par nos recherches. Concernant les revues à comité de lecture, une trentaine de revues différentes ont accueilli les contributions des chercheurs du laboratoire, dont les plus reconnues dans leur champ respectif. Pour la science politique et la sociologie : *Journal of European Public Policy, Revue française de science politique, French Politics, West European Politics, International Social Science Journal, Journal of Common Market Studies, Politique européenne, Revue internationale de politique comparée, Politix. Revue des sciences sociales du politique, International Journal of Emergency Management, Les Annales de la recherche urbaine, Raisons politiques, Lien social et politiques, Sciences sociales et santé.* Pour le droit public : *Actualité juridique du droit administratif, Droit administratif, La semaine juridique, Revue française de droit administratif, Revue Lamy Collectivités Territoriales, Droit et société.* Les chercheurs du laboratoire ont également publié dans des revues centrales d'autres disciplines, notamment en sociologie, sciences économiques et en histoire : *Annales. HSS, Review of International Political Economy, Revue d'histoire moderne et contemporaine, Sociologie du travail, Sociétés contemporaines, Actes de la recherche en sciences sociales, Genèses, Population, Zeithistorische Forschungen / Studies in Contemporary History, Économie publique*... La diversification est donc de mise même s'il convient d'inciter encore davantage les jeunes chercheurs à soumettre leurs contributions à des revues en langue anglaise ou en langue espagnole. L'aide à la traduction apportée par le laboratoire, même si elle est insuffisante, va permettre d'augmenter l'impact international de nos publications.

C.E.R.A.P.S.

Pour conclure, le laboratoire ne peut que reprendre à son compte les recommandations du comité concernant la nécessité d'augmenter le personnel ITA. À cet égard, le CNRS nous a entendu puisqu'il vient de nous attribuer un poste d'ingénieur d'études en méthodes d'enquête. Reste à trouver le moyen de soulager les tâches du gestionnaire du laboratoire qui actuellement doit prendre en charge « un ensemble de tâches impressionnant : budget, gestion des contrats, communication interne et externe (site web), maintenance informatique, etc. » L'augmentation du nombre de contrats gérés, du personnel contractuel et l'accroissement du périmètre de l'équipe rendent indispensable le renforcement de l'équipe administrative si l'on veut permettre au Ceraps de continuer à se développer en s'internationalisant.

Fait à Lille, le 27 mars 2009

Frédéric Sawicki, directeur du CERAPS